

## **Programme „Projets urbains – Intégration sociale dans des zones d’habitation“**

Chaque zone d’habitation recèle ses propres potentiels, mais peut aussi se trouver confrontée à des défis considérables: par exemple la concentration de groupes de population défavorisés, un parc immobilier négligé, un environnement peu convivial ou encore un problème d’image. Promouvoir la qualité de vie dans de telles zones passe impérativement par une approche globale, comprenant aussi bien des mesures spatiales que sociales. Là où les grandes villes ont déjà eu l’occasion ces dernières années d’accumuler des expériences diversifiées, les villes de moindre taille se heurtent souvent aux limites de leurs capacités d’action face à la complexité de tels processus de développement.

A travers le Programme „Projets urbains - Intégration sociale dans des zones d’habitation“, la Confédération soutient de 2008 à la fin de 2011 onze villes de petite et moyenne importance ainsi que des communes d’agglomération qui stimulent la qualité de vie dans des zones d’habitation et cherchent à renforcer la cohésion sociale. Cet engagement a permis à ces villes ou communes, avec la participation de la population concernée, d’élaborer des conceptions globales de développement pour les quartiers inclus dans le Programme et de décider de plans d’action pour la mise en oeuvre des différentes mesures adoptées. Un dépliant donne une vue d’ensemble des zones d’habitation soutenues par le Programme en présentant des photographies, une description et, pour chaque cas, un de ses enjeux principaux.

Les services fédéraux actifs dans le Programme „Projets urbains“ – l’Office fédéral du développement territorial, l’Office fédéral des migrations, l’Office fédéral du logement, le Service de lutte contre le racisme et la Commission fédérale pour les questions de migration – ont à présent décidé de lancer une deuxième phase pilote (2012 - 2015). Via l’appel d’offres du premier semestre 2011, tant les communes participant déjà au Programme que d’autres pourront solliciter un soutien technique et financier de la Confédération. Ainsi, la Confédération vise à consolider les Projets urbains déjà lancés tout en élargissant le spectre des expériences par l’ouverture à de nouveaux projets. Outre le soutien financier qui totalise environ un demi-million de francs par an, l’échange d’expériences entre communes et cantons participants sera également très important dans la deuxième phase.

Pour de plus amples informations: [www.bwo.admin.ch](http://www.bwo.admin.ch)